



# Protection de la tomate sous abri

Classeur APREL - Avril 2019

**Additif n°1 de Mai 2019**

## ORTIVA (*azoxystrobine*) : ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE

Suite au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit ORTIVA de la société Syngenta, les nouvelles conditions d'emploi en traitement des parties aériennes concernant **la tomate sous abri** sont les suivantes :

| Cibles        | Doses autorisées | Nombre max d'applications par an et par culture pour contrôler l'ensemble des maladies | Intervalles entre applications | Stades d'application | DAR     |
|---------------|------------------|--|--------------------------------|----------------------|---------|
| Cladosporiose | 0,8 L/ha         | 3/an   | 7 jours                        | BBCH 16-89           | 3 jours |
| Oïdium        |                  |  |                                |                      |         |
| Mildiou       | 1 L/ha           |  |                                |                      |         |

Les compléments portent sur les stades d'application BBCH et l'intervalle entre applications.

Ces informations peuvent être notées en complément dans les tableaux des pages 42 H (oïdium), 42J (cladosporiose) et 42 K (mildiou) du classeur APREL « Protection de la tomate sous abri- Avril 2019 ».

Le stade **BBCH 16** correspond à **6 feuilles étalées sur la tige principale**. Cette information peut être notée en complément dans le tableau de la page 16 qui présente les stades BBCH des produits cités dans le classeur.

Avant toute utilisation d'un produit phytosanitaire, lire attentivement l'étiquette. Respecter les conditions et précautions d'emploi. Vérifier la mise à jour des informations réglementaires. Voir les recommandations de la firme.



L'Europe investit dans les zones rurales

Financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

